

---

la bonne voie. Nous devons profiter de l'amélioration de la conjoncture internationale. Si la détermination des pays industrialisés ou des pays en voie de développement devait fléchir dans le domaine de la coopération économique internationale, je crois que nous perdriions les gains réalisés lors de la septième session extraordinaire.

Les prochaines étapes seront: la Conférence sur la coopération économique internationale de Paris réunissant des pays producteurs et consommateurs, les discussions que poursuivent les conseils de produits de base en vue de préparer la quatrième Conférence de la CNUCED à Nairobi, les négociations commerciales multilatérales menées sous l'égide du GATT, et la discussion des problèmes financiers et d'intérêts internationaux au sein du Fonds monétaire international (FMI). Les positions que nous adopterons à chacune de ces étapes refléteront les intérêts économiques canadiens et notre désir de renforcer la coopération avec les pays en voie de développement.

La Conférence sur la coopération économique tiendra une session ministérielle en décembre. J'espère pouvoir participer à cette réunion d'importance primordiale. L'atmosphère qui a régné lors de la septième session extraordinaire ne peut qu'être bénéfique à l'atmosphère de la Conférence sur la coopération économique internationale. Il ne fait pas de doute que cette conférence présente un grand intérêt pour le Canada. On formera quatre commissions, dont deux intéressent particulièrement le Canada; la Commission des matières premières et la Commission de l'énergie. Ces commissions étudieront probablement toute la question des matières premières pendant une année et ce sujet a certainement son importance dans le contexte du nouvel ordre économique international; à la fin de cette année on fera rapport au ministre.

Voilà donc ce qui se prépare de ce côté-là et nous nous préparons pour cette réunion. Nous n'avons pas encore terminé et nous n'avons pas encore demandé au Cabinet d'approuver nos positions.

J'aimerais maintenant passer à quelques sujets généraux. A l'instar du Conseil canadien de développement international, lequel, présidé par M. Gérin-Lajoie, me conseille sur les questions d'aide au développement, le Comité interministériel sur les relations économiques avec les pays en voie de développement que dirige M. Robinson me conseille sur les grands problèmes multidimensionnels qui nous intéressent. Permettez-moi de souligner le caractère interministériel de notre étude de ces problèmes. Par la voie de notre programme d'aide et d'autres mesures de coopération avec les pays en voie de développement, nous cherchons ainsi des moyens de combler le fossé qui existe entre pays industrialisés et pays en voie de développement.